

FICHE TECHNIQUE

Formation animée avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Appropriation– Apprentissage de la langue

« Travailler le français en ASL: grammaire et conjugaison »

Quand et comment proposer des activités de syntaxe, de conjugaison et d'orthographe?

- **Points forts de la formation**

Vous repartez avec des techniques pour aborder la grammaire de façon progressive en fonction des parcours scolaires et des niveaux de vos apprenants.

- **Public :**

Formateurs-animateurs

- **Pré-requis :**

Avoir participé à la formation : Découvrir les ASL

Cette formation peut faire suite aux modules Apprentissage de la langue et/ou aux modules ASL Thématiques

- **Objectifs :**

Analyser des situations de communication à l'oral et/ou l'écrit

Définir des apprentissages linguistiques

Intégrer les activités linguistiques dans une progression pédagogique

Donner des consignes aux apprenants en limitant le lexique grammatical

Proposer des consignes différenciées en fonction du niveau des apprenants

- **Contenus :**

Apprentissage du français à l'âge adulte

Compétences visées en ASL

Traitement de la grammaire et de la syntaxe en ASL

Consigne et gestion de l'hétérogénéité

- **Moyens pédagogiques et supports :**

Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants .

Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports..

Travail en sous groupes ou en binômes

Carte de compétences

Exemples d'activités d'entraînement

- **Durée :**

1 journée de formation, de 9h à 17h, nombre d'heures de formation : 7

- **Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :**

Evaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances.

Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet www.aslweb.fr et un espace forum en ligne sont mis à disposition.

Une attestation de présence est remise à chaque participant

- **Conditions de règlement :**

Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation.

Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation.

En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.

Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques (RADyA)